



Le placement d'office à l'hôpital

Par **lidye**, le **30/09/2009** à **21:27**

Bonjour,
je souhaite savoir si l'on peut aider une personne atteinte de pathologie mentale grave en demandant un placement d'office en structure hospitalière. En effet cette personne est en danger pour elle même, elle dépérit de jour en jour, n'a pas de famille, vit seule et ne parvient plus du tout à se gérer. Comment peut-on l'aider sans être de la famille. Je me sens mal à l'aise de savoir que du jour au lendemain il peut lui arriver malheur et si cela arrivait de ne rien avoir fait pour au moins connaître ce qu'une simple copine peut faire. (nous nous sommes fréquentés il y a 3 ans par le biais de nos enfants, elle prenait encore son traitement, il arrivait qu'elle soit hospitalisée pour stabilisation. A ce jour elle ne me reconnaît même plus) svp dites-moi si je peux humainement l'aider. Merci encore.

Par **lidye**, le **15/07/2011** à **16:39**

bonjour à tous!!!!
il s'est passé beaucoup de temps depuis la parution de ce message, mais je tenais à témoigner ici, que demander un placement d'office n'est vraiment pas aisé! voire un parcours du combattant!!
J'ai cependant rempli ma mission avec l'aide d'un médecin qui m'a fourni un certificat médical. Cette personne qui souffre de schizophrénie paranoïaque a été hospitalisée 3 mois en secteur psy et en plus souffrait d'un cancer.
Aujourd'hui, une chose ressort de cela! si je n'avais pas tenu la barre bien ferme pour l'aider, elle serait décédée de son cancer dans la rue, dans son délire avec trois huissiers sur le dos, plus de logement, plus rien.
A ce jour, elle va bien, elle est sous curatelle! chez elle!

ça fait du bien de savoir qu'on peut être là pour les autres, qu'on est pas tous indifférent à la misère dehors! hein?

Amitiés à tous ceux qui sont là (sur ce site comme ailleurs) pour tendre la main !!!!!!!!!!!
merci et bravo à vous tous!